

1863 24.

CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE FRANCE

TRENTIÈME SESSION

TENUE A CHAMBÉRY AU MOIS D'AOUT 1863

SE TROUVE :

A PARIS
CHEZ DERACHE, LIBRAIRE,
RUE DU BOULOY, 7.

A CHAMBÉRY
CHEZ PUTHOD FILS, IMP.,
RUE DU VERNEY, 24.

1864

fautes seraient impossibles si Homère, si voisin du reste d'Hésiode, n'avait pas vécu dans l'âge de fer.

M. Troyon cite un passage de Tite-Live, d'après lequel il croit pouvoir établir que les Romains avaient déjà des armes *offensives* en fer. D'après quelques faits, et c'est aussi l'opinion de M. Carro, le travail du fer paraît remonter au moins à six siècles avant notre ère dans les Gaules, et il cite les Kimris, habitants de la Crimée, et dont les tombes sont remplies d'objets en fer, comme ayant, selon toutes les probabilités, importé l'usage de ce métal dans nos contrées occidentales. Les Suèves, de leur côté, l'auraient introduit dans les pays scandinaves. L'épée arrondie à l'extrémité, l'épée longue et flexible, n'était point une épée de bronze. Le bronze vole en éclat, l'épée de cette époque, on le sait, se redressait avec le pied lorsqu'elle avait été faussée. Ces quelques indications, qu'il serait aisé de multiplier, ne sont pas sans valeur dans la grande question de la détermination des âges.

M. Troyon regagne sa place au milieu des chaleureux applaudissements de la section. Le président, en lui adressant les félicitations du bureau, rappelle que M. Troyon a inauguré en Savoie l'étude des lacustres, dans un petit congrès de sociétés historiques tenu à Annecy en 1856.

La parole est donnée à M. Gabriel de Mortillet, qui, envisageant la question au point de vue des sciences naturelles, sait en faire ressortir une foule d'aperçus ingénieux. Il s'occupe d'abord des ossements humains trouvés dans les différentes stations et regrette profondément que celles de la Savoie n'aient, jusqu'à présent, fourni que des fragments indéterminés. Puis il cite les crânes humains trouvés à la Buisse (département de l'Isère) chez M. le comte de Galbert, et constate l'épaisseur de leurs parois. A ce sujet,

il fait observer que ses recherches l'ont amené à reconnaître que les montagnards actuels de nos Alpes ont la tête moins développée que les habitants des plaines et des villes surtout. On possède actuellement quinze ou vingt crânes provenant de la Belgique, du Danemark, de la France et de la Suisse, appartenant à diverses époques et permettant de reconnaître les races diverses qui ont habité ces contrées.

M. Gabriel de Mortillet établit qu'avant l'époque lacustre de la pierre, époque pendant laquelle toutes les haches étaient polies, a existé une autre époque de pierre, caractérisée par des haches de silex taillées mais non polies.

A cette époque, existait une faune essentiellement différente de la faune actuelle, caractérisée en Europe par l'existence du grand éléphant désigné sous le nom de mammoth, d'un rhinocéros, d'un hippopotame, de plusieurs hyènes et du grand ours des cavernes. Les crânes humains de cette époque, trouvés par MM. Schmerling et Spring dans les cavernes de la province de Liège, appartiennent à une race primitive, voisine de la race australienne actuelle, mais qui ne lui est pas tout à fait identique.

Entre cette époque et la suivante, il y aurait eu un long espace de temps sur lequel on ne possède aucune espèce de documents.

La seconde époque, celle de la pierre polie, a une faune presque identique à la nôtre et ne s'en distinguant que par quelques extinctions et différentes distributions géographiques. Parmi les premières, nous citerons l'*urus* ou grand bœuf et le *cervus megaceros*; parmi les secondes, la présence, dans nos contrées, de la marmotte dans les plaines et du castor dans les cours d'eau. Les crânes humains de cette époque sont, entre autres, ceux de Lombrive et de Meilen, en France et en Suisse. Ces crânes appartiennent

à la race caucasique et offrent les caractères généraux de ceux de nos pays.

La troisième époque, celle du bronze, pendant laquelle existaient encore quelques races d'animaux éteintes de nos jours, telles que celle du cochon des tourbières, n'a offert que de très rares débris humains, parmi lesquels on peut citer les crânes de Bienne et Hochberg (Suisse). Ces crânes appartiennent à la race indo-chinoise, conclusion confirmée par d'autres faits. Un des caractères de cette race est d'avoir la main fort petite. Or, tous les instruments de bronze possédant une poignée, ont cette poignée beaucoup trop petite pour être saisie par les mains caucasiennes.

Une autre preuve de cette origine orientale est tirée du bronze, alliage de cuivre et d'étain. Le cuivre est répandu partout avec abondance, mais l'étain devait provenir, soit de la Bretagne ou de l'Angleterre, soit de l'Orient. Une dernière preuve est tirée de l'ornementation des objets en bronze, qui parfois représente des formes animales empruntées à l'art indien. Quant au cuivre, une preuve qu'il était habituellement pris sur place, c'est que les objets trouvés en Suisse, d'après l'analyse de M. de Fellemberg, contiennent du nickel, métal qui ne se rencontre, dans le minerai de cuivre, que vers le massif du Mont-Rose.

Dans les stations de l'âge de la pierre en Suisse, on trouve deux espèces de silex, de la serpentine et du jade. Un de ces silex est blond et provient évidemment des roches locales; mais le second, de couleur brune, est tiré de la craie qui n'existe qu'en France, en Belgique et en Angleterre. Il y avait donc relations de commerce entre les habitants des Alpes suisses et ceux de ces autres contrées, faits prouvés par l'existence d'instruments en serpentine sous les monuments celtiques les plus anciens, comme l'a établi

M. Carro. Les instruments en serpentine étaient de fabrication locale, cette roche étant fort commune dans les Alpes; mais les instruments en jade provenaient évidemment de l'Orient, seule contrée qui fournisse cette pierre, abondante surtout en Chine.

Les stations d'Italie offrent quelques crânes de la race caucasique, mais avec cette particularité singulière qu'ils sont *prognathes*, c'est-à-dire à mâchoire inférieure très avancée, ce qui proviendrait, suivant M. de Mortillet, de la manière de manger ou de mâcher les aliments, singularité observée, du reste, dans les tombeaux de l'Égypte, où il paraît que les rois et les grands personnages ne mangeaient pas comme le commun des hommes.

Des faits qui précèdent, M. de Mortillet conclut qu'il y avait déjà, à l'époque de la pierre, des relations commerciales entre les peuples de nos pays et l'extrême Orient. Ce sont probablement ces relations qui auraient engagé la race mongole à envahir l'Europe, et c'est ce qui expliquerait aussi pourquoi la transition entre l'époque de la pierre et celle du bronze a été si brusque.

L'assemblée remercie M. de Mortillet de son intéressante improvisation et l'invite, sur la proposition de M. Pillet, à en reproduire les développements dans une des séances générales du Congrès.

M. Fivel a la parole sur de nouvelles stations lacustres. Il constate d'abord, dans la vallée de l'Isère et près du confluent de l'Arc, l'existence de tombes nombreuses, dans lesquelles les corps sont recourbés sur eux-mêmes, une grosse pierre sur la tête, les bras ramenés sur la poitrine, les dents complètement usées et la partie centrale du dentier plus proéminente et plus arrondie que les côtés. Puis il arrive à l'énumération des nouvelles stations :